

La construction d'une oralité dans le roman espagnol contemporain à travers le phénomène de la dislocation

Sandra BARBERIE

Université de Paris IV – Paris-Sorbonne

EA « Centre de Linguistique Théorique et Appliquée »

barberie.s@wanadoo.fr

Introduction

De la même façon qu'un Céline ou un Queneau ont tenté de transposer dans leurs œuvres le français parlé de leurs contemporains, plusieurs romanciers espagnols de la seconde moitié du XX^e siècle, dans un effort de mimesis de la réalité, ont cherché à reproduire le discours parlé espagnol dans la bouche de leurs personnages. Disons-le dès à présent, cette tentative d'écriture du discours oral ne peut être que partielle et imparfaite : par rapport à l'oralité de la vie réelle, l'oralité transcrite en littérature est forcément une vision réduite voire réductrice de celle-ci ; elle est avant tout au service d'un projet romanesque défini et contribue à la caractérisation des personnages selon l'optique voulue par le romancier. Aussi vaudrait-il mieux parler de construction d'une certaine oralité chez le romancier qui se traduit par le choix spécifique de quelques traits récurrents dans le langage parlé. Parmi les marques d'oralité représentées, une des plus frappantes et largement utilisées est celle qui a trait à l'ordre des constituants de la phrase :

- (1) Te juro que **las manos las** siento como si pesaran tanto que no puedo casi moverlas.

Je te jure que mes mains je les sens si pesantes que je n'arrive presque pas à les bouger.

(José Ángel Mañas, *Historias del Kronen*, Destino, Barcelona, 2005 [1994], p. 158)

- (2) Otra cosa no –dijo–, pero **sano** sí es esto.

Autre chose non –dit-il–, mais sain oui cela est.

(Miguel Delibes, *El disputado voto del señor Cayo*, Destino, Barcelona, 2000 [1978], p. 125)

Ces exemples présentent la particularité d'une perturbation syntaxique de l'ordre des mots, d'une « dislocation » d'un constituant phrastique par rapport à une collocation syntaxique considérée comme canonique (VIGARA TAUSTE, 1992 : 72-73). Du point de vue de la grammaire traditionnelle, ces phénomènes relèvent d'un effet de style, d'un dés-ordre « marqué » ou « figuré » qui s'écarterait d'un ordre « logique » et « naturel » présumé. Ainsi, la Real Academia Española qualifie d'« hyperbate » et de « figure de construction » tout agencement phrastique qui diffère de celui tenu pour normal ou régulier (RAE, 1986 : 400). Il est vrai que de tels phénomènes syntaxiques sont attestés dès la littérature du Moyen Âge, et qu'il s'agit de procédés couramment employés en poésie. Cependant, si ces perturbations au niveau de l'ordre des mots

relèvent de figures de construction employées essentiellement en poésie et en littérature, comment expliquer qu'elles aient lieu également, et de façon récurrente, à l'oral ? C. BALLY, à propos de certaines structures disloquées en français, associe d'emblée ces phénomènes syntaxiques à la problématique de l'oralité, en y reconnaissant le « type fondamental de la phrase parlée » (BALLY, 1970 : 315). Que dire, dès lors, des dislocations rencontrées dans les œuvres de notre corpus ? Faisant partie d'un projet d'écriture visant à donner l'illusion d'une réalité discursive voisine de celle du lecteur, ces constructions disloquées peuvent être perçues comme une des manifestations possibles d'oralité dans l'œuvre : nous chercherons, après avoir proposé une brève définition de la dislocation, à rendre compte des mécanismes conceptuels auxquels elle renvoie. Néanmoins, s'agissant également de littérature, ce procédé subit des réductions et transformations en fonction de la vision romanesque de l'auteur. L'équation qui relie la dislocation à l'oralité est donc de nature imparfaite : elle peut révéler notamment des traitements stylistiques propres aux auteurs comme nous le verrons pour finir.

I. Un flou terminologique pour des constructions variées

I.1 Antéposition et reduplication pronominale du complément

L'hétérogénéité formelle constitutive du phénomène de dislocation représente une pierre d'achoppement à sa caractérisation. Ceci explique l'existence de nombreuses étiquettes ne retenant qu'un trait spécifique de la construction : dans ce morcellement des dénominations proposées, on parle, notamment, d'« antéposition du complément » (MENDIETA et MOLINA, 1997), en particulier de l'objet ou de sa « reduplication pronominale » (BARRENECHEA et ORECCHIA, 1970-1971) :

- (3) **El viaje en el tren** me lo pagó el Yori de lo que él tenía.

Le voyage en train, Yori me l'a payé avec ce qui lui restait.

(Fernando Quiñones, *Las mil noches de Hortensia Romero*, Planeta, Barcelona, 1979, p. 17)

Pourtant, en espagnol, ces critères non seulement ne suffisent pas à rendre compte de l'entier des phénomènes d'altération syntaxique mais renvoient également à d'autres constructions tout à fait distinctes, qui sont étrangères à cette problématique de l'ordre des mots. Si l'on considère l'antéposition du complément d'objet, on s'aperçoit que ce critère ne renvoie qu'à une partie des phénomènes de perturbation syntaxique : des fonctions syntaxiques autres que celle de l'objet peuvent être antéposées, comme la fonction attribut :

- (4) Y **yo**, pues bueno, para qué voy a negártelo, **ilusionada** estoy porque lo estoy. (...)
Así que **ilusionada**, pues estoy.

*Et moi, bon, pourquoi le nier, je suis folle de joie parce que c'est comme ça (...)
Alors folle de joie, je le suis.*

(Álvaro Pombo, *Los delitos insignificantes*, Anagrama, Barcelona, 2002 [1986], p. 120)

Dans l'exemple 4, à travers l'antéposition de l'attribut *ilusionada* et même son détachement par rapport à la copule *estar*, est mis en exergue l'état d'exaltation dans lequel se trouve la mère du personnage principal. Cette femme veuve, bien que d'un certain âge, réagit comme une jeune fille à la perspective de son remariage. Ce phénomène peut concerner également le sujet :

- (5) ¿Sabrías tú decirme, chaval, **la casa de Louredo** por dónde cae?
Saurais-tu me dire, petit, la maison de Louredo où se trouve t-elle ? (Carmen Martín Gaité, *Retahílas*, Destino, Barcelona, 2000 [1974], p. 13)
- (6) **Nines**, lo que es, es una abúlica completa.
Nines, elle est complètement aboulique, voilà ce qu'elle est.
 (Álvaro Pombo, *Donde las mujeres*, Anagrama, Barcelona, 1996, p. 7)

Dans l'exemple 5, l'antéposition du sujet au verbe dans une interrogation est ressentie comme étrange, il s'agit d'un problème d'écart par rapport à la norme grammaticale d'ordre des mots. Dans l'exemple 6, le sentiment d'étrangeté syntaxique n'est pas lié à un écart par rapport à l'ordre des mots mais à la scission de cette phrase : le détachement du nom propre l'empêche de fonctionner comme véritable sujet syntaxique, il n'est que support phrastique et c'est donc le verbe seul qui assume son propre support grammatical.

L'équation qui associe la reduplication pronominale à l'antéposition de l'objet peut également être remise en question. En effet, en espagnol, certains objets antéposés ne nécessitent pas de reprise pronominale :

- (7) **Tonterías** dices, a veces, Lucía.
Tu dis de ces bêtises, parfois, Lucía.
 (*Id.*, p. 127)

Egalement, tout objet repris par un pronom clitique n'est pas forcément antéposé :

- (8) ¡No se **la** puede tomar en serio **a Nines**!
On ne peut pas la prendre au sérieux Nines !
 (*Id.*, p. 7)

Dans cet exemple, le complément d'objet, qui se trouve à sa place habituelle, c'est-à-dire après le verbe, est pourtant déjà annoncé dans l'antériorité de celui-ci par un pronom. Enfin, ces mêmes critères d'antéposition du complément et de redoublement pronominal peuvent s'appliquer également à d'autres constructions tout à fait courantes et admises par la norme grammaticale, des constructions qui mettent en avant le Bénéficiaire¹ :

¹ Le Bénéficiaire, ainsi que l'Agent, le Patient, l'Instrument, etc. constituent les catégories syntactico-sémantiques universelles définies par Ch. J. FILLMORE 1968.

- (9) **Sólo a los espíritus pusilánimes y gregarios les** puede interesar ese coñazo de la eternidad.
Seuls les esprits pusillanimes et gregaires peuvent s'intéresser à cette connerie d'éternité.
 (Luis Mateo Díez, *La fuente de la edad*, Cátedra, Madrid, 2002 [1986], p. 139)

I.2 Détachement et dislocation

Ainsi, les critères de redoublement pronominal et d'antéposition du complément ne suffisent pas à définir ces phénomènes de perturbation syntaxique. A cela, il faudra donc associer un autre critère : celui du détachement d'un élément phrastique. Comparons les exemples 9 et 10 :

- (9) **Sólo a los espíritus pusilánimes y gregarios les** puede interesar ese coñazo de la eternidad.
- (10) **A mí** este mito, te lo juro, ya se me cayó del pensamiento.
Moi, ce mythe, je te jure qu'il m'est déjà sorti de la tête.
 (*Id.*, p. 306)

Alors que dans le premier exemple, le complément est parfaitement intégré à l'organisation syntaxique de l'énoncé, dans le second exemple, il semble s'être désolidarisé du reste de la structure et, de là, avoir atteint une certaine autonomie. Le déplacement d'un constituant ainsi que son détachement de la phrase sont donc des facteurs qui interviennent dans ce type de phénomène syntaxique.

Pour les raisons venant d'être évoquées, il nous a paru préférable de rendre compte de ces phénomènes phrastiques par la notion de *dislocation*, notion qui présente l'avantage de réunir l'idée d'un placement inhabituel et d'un détachement, d'une désarticulation. Ce terme, emprunté au registre de la médecine, évoque, pour ce qui est de la syntaxe, une désarticulation de la structure de la phrase qui aboutit au déboîtement d'un de ses constituants. Par ailleurs, si l'on s'attache au signifiant du verbe *disloquer* et à la représentation notionnelle qu'il véhicule, on note que deux éléments lui sont attachés : l'idée d'un espace, d'un *locus* donné auquel se joint un mouvement d'extériorité. La dislocation peut ainsi non seulement évoquer une rupture syntaxique mais également un déplacement inhabituel d'un constituant de la phrase de sa place prédéfinie. Et le terme de *dislocation* implique une collocation donnée qui renvoie à la norme de l'ordre des mots en espagnol.

I.3 Ordre des mots et norme grammaticale

Le travail sur l'ordre des mots soulève la question cruciale de la nature et du rôle à accorder au concept de *norme* en linguistique. Nous avons pu constater jusqu'ici plusieurs possibilités d'organisation syntaxique. Cette variation de l'ordre des mots permise par la langue espagnole est proportionnelle au nombre des constituants présents dans la phrase : plus ce nombre sera important, plus les possibilités d'agencement syntaxiques seront étendues (DELBECQUE, 1991 : 32-33). Cette

reconnaissance de la variation de l'ordre des mots en espagnol entraîne deux types de démarche : la première consiste à déclarer tout bonnement que l'ordre des mots est libre en espagnol. Mais cette position revient à refuser d'accorder toute valeur à l'ordre des mots et à ne pas expliquer pourquoi, selon les situations, une organisation phrastique l'emportera sur une autre. Nous voyons ainsi que la reconnaissance de la variation en espagnol ne permet toutefois pas de dire que l'ordre des mots est insignifiant et arbitraire : chaque différence dans l'ordre suppose un changement dans la représentation mentale que l'on se fait d'un événement ou d'une situation en proposant un angle d'approche particulier. L'autre démarche consiste à dégager un ou plusieurs ordres de référence. Par exemple, on constate que, de tous les constituants de la phrase, c'est celui qui assume la fonction objet qui peut le moins être déplacé, sa position usuelle étant postverbale. En revanche, pour ce que la tradition grammaticale qualifie de compléments indirects, il est à noter que, en raison de leurs caractéristiques sémantiques de Bénéficiaire ou de Destinataire, ils peuvent très facilement apparaître en position préverbale, comme nous l'avons vu dans les exemples 9 et 10. Enfin, la position du sujet fluctue également en espagnol en fonction du type de verbe employé : les sujets antéposés représentent environ 60 % des propositions et se voient associés à des verbes transitifs ; quant aux sujets postposés dans les 40 % restants, ils fonctionnent conjointement avec des verbes de type existentiel (DELBECQUE, 1995 : 152).

La norme concernant l'ordre des mots en espagnol renvoie donc majoritairement à une succession Verbe-Objet (VO), et très fréquemment à un Sujet ou à un Complément Indirect antéposé. Néanmoins, nous avons vu que cette norme grammaticale n'est pas à l'abri de variations, notamment pour la position du sujet ou du complément indirect qui dépend du type de verbe employé. Cette variation constatée en espagnol suppose également que l'on cesse de traiter l'ordre des mots proposé par la dislocation comme une irrégularité d'ordre stylistique, mais plutôt comme un agencement qui obéit à des facteurs différents et qui met en œuvre un mécanisme propre à une situation donnée, comme nous allons le voir.

II. Mécanismes mis en jeu par la dislocation

Définies comme dislocation à gauche et dislocation à droite, les structures qui font l'objet de cette étude sont également présentées comme des constructions spéculaires, « engendrées à partir du même mécanisme dans deux directions opposées » (SIMONE, 1997 : 50), l'une, la dislocation à droite, étant l'image inversée de l'autre, la dislocation à gauche. Le mécanisme de la dislocation repose sur l'extrapolation d'un constituant en ouverture ou en clôture de phrase, ayant pour visée pragmatique une mise en relief de ce dernier. En réalité, confondues de façon impropre sous le terme générique de dislocation, ces deux constructions ne relèvent pas des mêmes ressorts syntaxiques et pragmatiques.

II.1 Dislocation à gauche

Le mécanisme de la dislocation à gauche met en oeuvre deux types de hiérarchisation : une hiérarchisation conceptuelle, d'une part, selon laquelle on commence par poser ce dont on va parler, en d'autres termes le « support phrastique », pour ensuite en dire quelque chose, qui sera l'« apport phrastique »². Face à cette hiérarchie conceptuelle, se trouve la hiérarchisation grammaticale : en espagnol, comme nous l'avons précisé, la syntaxe est le plus fréquemment de type (S)VO même si elle est plus souple que dans d'autres langues, comme le français par exemple. L'émetteur discursif, lorsqu'il effectue un acte de discours, peut choisir entre deux possibilités : il peut faire en sorte que coïncident la hiérarchisation grammaticale et la hiérarchisation conceptuelle comme dans l'exemple 11 :

- (11) *este dichoso Concilio tiene la culpa de todo*
ce fichu Concile est responsable de tout cela

Mais il peut également aller à l'encontre de cette coïncidence habituelle entre les deux hiérarchisations et produire un énoncé expressif en privilégiant le plan conceptuel par rapport au plan grammatical :

- (11') **la culpa de todo la** tiene este dichoso Concilio
tout cela, c'est la faute de ce fichu Concile
 (Miguel Delibes, *Los santos inocentes*, Planeta, Barcelona, 2001 [1981], p. 51)

Dans cet exemple, le personnage met en avant comme support phrastique *la culpa de todo* et en même temps lui attribue la place syntaxique de sujet qui, dans l'ordre habituel, aurait dû revenir à *este dichoso Concilio*. Il y a ainsi un écart par rapport à la hiérarchisation grammaticale au profit de la hiérarchisation conceptuelle, ce qui entraîne la production d'un discours plus expressif. Quant au pronom atone *la*, il joue un double rôle : il est d'une part la manifestation de cet écart par rapport à la syntaxe habituelle ; d'autre part, il apparaît pour remplir la fonction syntaxique de complément du verbe et permettre l'identification de cette fonction syntaxique avec l'élément lexical correspondant.

On remarque ainsi que la dislocation à gauche implique pour le récepteur une interprétation rétrospective, qu'elle crée un déséquilibre fonctionnel temporaire à l'avantage du locuteur, déséquilibre que ce dernier met précisément en oeuvre pour créer et dessiner dans l'esprit du récepteur une attente, un suspense.

II.2 Dislocation à droite

Par analogie avec la dislocation avant le verbe, le mécanisme de la dislocation après le verbe a souvent été décrit comme un écart par rapport à la norme syntaxique qui se manifeste cette fois par l'extraction et le déplacement d'un constituant vers la partie finale de l'énoncé. Autrement dit, dans le cas de la dislocation à droite et dans un mouvement inverse à celui de la dislocation à gauche, il faudrait considérer que « le

² Concernant les notions d'apport et de support phrastique voir J.-C. CHEVALIER 1999.

syntagme plein a été déplacé à droite par rapport à sa position “naturelle” » (SIMONE, 1997 : 49). En réalité, la dislocation à droite implique un fonctionnement différent :

- (12) *Era un poco cursi, la verdad, tu padre.*
Il était un peu cucu, en vérité, ton père.
 (Álvaro Pombo, *Donde las mujeres*, ed. cit., p. 227)

Par rapport à la contradiction syntaxique qu’implique la dislocation à gauche, au contraire, dans l’exemple 12, *era un poco cursi, la verdad* constitue d’un point de vue syntaxique une phrase complète mais incomplète d’un point de vue sémantique. C’est cette incomplétude sémantique que vient combler le syntagme nominal *tu padre* en délivrant l’identité du support phrastique choisi. La dislocation vers la droite n’est pas à proprement parler une dislocation de type syntaxique, car l’ordre des mots est respecté. Si dislocation il y a, elle serait plutôt d’ordre sémantique : il s’agirait d’une distorsion entre un verbe qui, dans la première partie du discours, se contente de poser un support grammatical sans autre spécification et le syntagme disloqué à droite qui vient combler cette indéfinition en fournissant les informations complémentaires sur le support préalablement posé par le verbe.

Comme nous venons de le voir, le phénomène de la dislocation regroupe des constructions structurellement différentes, selon qu’elles mettent en jeu ou non l’apparition d’un clitique et selon la position du constituant disloqué (à gauche ou à droite du verbe). En revanche, l’interprétation de ces structures comme marquées par rapport à une norme grammaticale et écrite de l’ordre des mots conduit à faire figurer la dislocation parmi les traits notoires de l’oralité. Cet amalgame entre dislocation et oralité se vérifie-t-il forcément ? Comment expliquer les cas de dislocation rencontrés à l’écrit ?

III. Dislocation et oralité

III.1 Présence de la dislocation à l’écrit

Les phénomènes de dislocation que nous venons d’analyser sont en général perçus comme des traits distinctifs du parler, comme des mécanismes typiquement oraux. La dislocation apparaît ainsi comme un procédé syntaxique associé à une caractéristique d’oralité. Pourtant, cette construction réputée orale, il n’est pas rare de la rencontrer également à l’écrit :

- (13) **El viaje en el tren me lo pagó el Yori** de lo que él tenía.
Le voyage en train, Yori me l’a payé avec ce qui lui restait.
 (Fernando Quiñones, *op. cit.*, p. 17)

Dans cet exemple, comme dans les autres exemples de romans que nous avons analysés, le phénomène de dislocation constitue un des traits récurrents employés par l’auteur pour imiter l’espagnol parlé. Il y a d’ailleurs chez l’auteur Fernando Quiñones une volonté manifeste de donner l’illusion d’une oralité puisque, d’un point de vue

formel, son roman se présente sous la forme d'une transcription d'une enquête sociologique sur la vie d'une prostituée de Malaga.

Si l'on quitte le plan de l'écrit littéraire romanesque, on rencontre également ces phénomènes de dislocation dans la presse espagnole :

- (14) **Las fronteras las** crean los poderosos para protegerse de los que no tienen nada.
Les frontières, les pays puissants les créent pour se protéger de ceux qui n'ont rien.
 (Cambio16, 10/10/2005)

Peut-être faut-il y voir une évolution du langage employé dans la presse, évolution selon laquelle l'écrit journalistique tend à devenir un écrit oralisé, se rapprochant de plus en plus de la pratique orale courante. En revanche, l'interprétation orale de la dislocation semble moins évidente pour l'exemple suivant :

- (15) Ahora se van a abrir unas Cortes; **estas Cortes** no creo que **las** haya inventado precisamente un ideólogo; todo lo contrario; ¿no es cierto?
Maintenant vont s'ouvrir des Cours ; ces Cours, je ne crois pas que ce soit un idéologue au juste qui les ait inventé ; bien au contraire ; n'est-ce pas ? (José Ortega y Gasset, *Textos sobre el 98: escritos políticos (1908-1914)*), Biblioteca Nueva, Madrid, 1998, p. 40)

Il s'agit ici d'un extrait d'un recueil d'essais du philosophe José Ortega y Gasset : il semble très peu probable que l'auteur, dans l'analyse sérieuse qu'il fait du problème de la crise de l'Espagne, ait cherché à employer des tours expressifs considérés comme oraux. La solennité du problème traité ne se prêtait guère à un tel décalage au niveau de l'expression, comme semble le confirmer d'ailleurs le reste de son essai à travers des constructions de phrase recherchées et corsetées.

La poésie, également, a recours fréquemment à la dislocation :

- (16) Enclinó las manos en la su barba vellida,
A las sus fijas en braços **las** prendía
Il a recueilli ses mains sur sa belle barbe,
Et ses deux filles dans ses bras il prenait
 (Cantar de mio Cid, Crítica, Barcelona, 1993, v. 274-275)

Est-ce simplement une licence poétique permettant au poète à travers le procédé rhétorique de l'hyperbate de s'affranchir du carcan de la syntaxe normative ? Ou peut-on parler d'une oralité autre que celle utilisée ordinairement, car relevant essentiellement de procédés rythmiques et expressifs ? Enfin, l'exemple 17 remet en question également le lien unissant dislocation syntaxique et oralité : non seulement, la dislocation syntaxique apparaît également à l'écrit, et en particulier dans la littérature, mais cette utilisation littéraire de ce procédé syntaxique remonte à fort loin, puisqu'on en trouve par exemple des occurrences dans la littérature médiévale.

- (17) **E estas palabras** que dezía el cavallero oyó**las** Grima, la su buena muger,...
Et ces paroles que proférait le chevalier, Grima, sa bonne femme, les entendit...
 (Libro del Caballero Zifar [≈ 1310], Castalia, Madrid, 1982, p. 63)

Dès lors, à la lumière de ces derniers exemples, il est également possible « d'envisager la dislocation comme un procédé authentique de l'écrit » ; par conséquent, elle ne peut « être tenue pour un trait spécifique de l'oral, originellement et définitivement oral » (PAGANI-NAUDET, 2005 : 266). De plus, on remarque qu'elle semble mieux acceptée lorsqu'elle est employée à l'écrit qu'à l'oral : sa présence sous la plume d'un écrivain faisant autorité en matière d'expression langagière lui confère un degré de respectabilité qu'elle n'a pas dans l'usage parlé où, au contraire, elle représente un relâchement du discours. Que penser alors d'un tel procédé qui tour à tour, selon l'usage écrit ou oral que l'on en fait, peut être ressenti comme relâché, familier, voire déviant et suspect ou au contraire toléré, voire digne de respect ? En réalité, ce n'est pas tant le procédé syntaxique que l'on juge mais les contextes de son emploi et les préjugés qui l'accompagnent. Le jugement de valeur positif ou négatif que l'on fait porter au phénomène de dislocation n'est autre que celui qu'on associe d'ordinaire et intuitivement au mode d'énonciation écrit ou oral, lui-même rattaché par amalgame à une situation d'énonciation littéraire et soignée ou relâchée et familière. Autrement dit, la dislocation syntaxique n'est pas plus un procédé écrit qu'elle n'est un mécanisme propre à l'oral. Elle met en jeu un autre aspect de la réalisation discursive qui se situe en dehors de la distinction entre écrit et oral : l'expressivité. Elle apparaît chaque fois que l'auteur du discours écrit ou oral manifeste dans son énonciation sa subjectivité en mettant en exergue un ou plusieurs éléments qui lui semblent importants. Or, on a eu tendance à attribuer ces propriétés expressives de la dislocation à une oralité sous-jacente (PAGANI-NAUDET, 2005 : 263).

Cet amalgame fait avec l'oralité et ce qu'elle implique n'est pas à rejeter complètement. Simplement, il conviendra de rester prudent dans le rapport que l'on instaurera entre les deux : si la dislocation ne peut être considérée comme un phénomène propre à l'oralité, elle est du moins une tendance très nette du discours oral. Cela dit, comme tout procédé expressif, son usage ne se cantonne pas au discours oral ; il peut également apparaître dans le discours écrit, en particulier dans des textes littéraires ou poétiques et acquérir, selon le contexte, une fonction rhétorique ou stylistique.

III.2 Fonctions de la dislocation dans les romans du corpus

Si l'on analyse les effets que produit la dislocation, on voit, en premier lieu, qu'elle intervient dans la structuration textuelle. Plus précisément, il s'agit là du cas de la dislocation à gauche qui participe de la cohérence textuelle. Deux éléments peuvent lui être attribués selon le contexte : l'élément disloqué à gauche peut soit assurer la continuité discursive soit, au contraire, signaler une rupture, un contraste.

- (18) – Lo de la Fuente, como tantas otras hazañas, no fueron habladurías, Aquilino – asegurado–.
 – **La tal Fuente** en ninguno de sus escritos **la** menciona, al menos de forma directa –dijo Ángel Benuza.
 – *Ces histoires de Fontaine, comme tant d'autres exploits, ne furent pas des racontars, Aquilino –assura-t-il.*

– *Cette Fontaine en question, il ne la mentionne dans aucun de ses écrits, du moins pas de façon directe –dit Angel Benuza.*
(Luis Mateo Díez, *op. cit.*, p. 256)

Le personnage Ángel Benuza reprend comme support phrastique la question de la Fontaine miraculeuse abordée par le personnage précédent. Mais cet apport discursif du personnage peut être de nature contrastive :

- (19) – Se ha perdido una experiencia humana que pocas veces se presenta en la vida.
– **Las experiencias humanas** prefiero inventármelas.
– *Vous avez raté une de ces expériences humaines qui ne se rencontrent que rarement dans la vie.*
– *Les expériences humaines je préfère les inventer moi-même.*
(Manuel Vázquez Montalbán, *El Balneario*, ed. cit., p. 88)

Cette fois, l'objet qui occupe la place de support phrastique apparaît dans des situations discursives où il s'agit de souligner non plus une relation mais un contraste.

D'autre part, la dislocation à gauche, peut être employée pour mettre en avant la subjectivité, en particulier du sujet parlant : en effet, le plus grand nombre de dislocation concerne les pronoms personnels de premier rang *yo, a mí* :

- (20) **Yo** es que creo que no se miran al espejo.
Moi, c'est que je crois qu'elles ne se regardent pas dans une glace.
(Álvaro Pombo, *Los delitos insignificantes*, Anagrama, Barcelona, 2002 [1986], p. 77)

Etant donné qu'en espagnol, le morphème grammatical du verbe informe sur son rang personnel, la présence du pronom personnel tonique sujet n'est pas nécessaire en général. Si le pronom personnel apparaît, c'est donc ici pour rehausser son statut et sa participation dans le discours. Par rapport à la dislocation d'un élément lexical qui sur le plan informatif fait ressortir une partie de l'énoncé, la dislocation d'un pronom personnel, quant à elle, met plutôt en avant les participants à l'énonciation discursive. Elle tient, en cela, de la tendance anthropocentrique ou égocentrique du discours qui très fréquemment est axé et centré autour de la personne du sujet parlant. La fréquence avec laquelle les pronoms personnels, en particulier le pronom de première personne et dans une moindre mesure celui de seconde personne, deviennent support phrastique s'explique par leur coïncidence avec les participants du discours. Par ce biais, le discours est recontextualisé par rapport au personnage-locuteur. Ce phénomène de recentrage vers le personnage est particulièrement visible dans les cas de double dislocation ou dislocation multiple :

- (21) **Yo, de ti, muchas cosas** no las sé.
Moi, de toi, je ne sais pas grand-chose.
(*Id.*, p. 145)

Lorsque deux éléments sont disloqués, on peut dire que l'ordre phrastique dans lequel ils apparaissent rejoint une préséance conceptuelle : l'élément disloqué en

premier représente également le support principal que le sujet parlant décide de mettre en avant et auquel se rapporte en tant que support secondaire la ou les autres dislocations.

En tant que procédé expressif, la dislocation se voit plus fréquemment associée à l'oralité qu'à l'écrit. Ce lien n'est toutefois pas exclusif car la dislocation n'est pas un phénomène inconnu à la réalisation écrite, comme l'ont démontré les exemples présentés. Quant aux fonctions et effets de ce phénomène dans les œuvres littéraires à vocation réaliste, on peut citer, entre autres, l'importance de la dislocation en ce qui concerne la cohésion discursive ainsi que son usage fréquent pour mettre en relief le sujet parlant. Mais, l'usage littéraire de la dislocation, même lorsqu'il s'agit d'imiter la langue parlée, ne propose en fin de compte qu'une oralité réélaborée par l'auteur, contrôlée par les exigences stylistiques du romancier.

IV. Le traitement littéraire de la dislocation

Dans les œuvres de notre corpus, la dislocation renvoie à un procédé expressif de type oral qui est employé par des romanciers dont le dessein est de donner à voir aux lecteurs, dans leurs œuvres réalistes, des discours écrits ressemblant aux discours parlés de la réalité. Pourtant, si le procédé de la dislocation est le même dans les dialogues romanesques et dans les échanges réels, son exploitation en littérature, en revanche, laisse entrevoir des différences. Ce n'est donc pas tant le mécanisme syntaxique en question qu'il nous importera de dégager maintenant, mais ses différentes transpositions par les romanciers de notre corpus, faisant affleurer en dernier ressort leurs particularités stylistiques.

IV.1 Une particularité stylistique chez Pombo : les cas de *leísmo* et de *laísmo*

On rencontre certains usages spécifiques à tel ou tel romancier donné. Cette fois, il ne s'agit pas, comme nous venons de le voir, de tendances qui se retrouvent dans plusieurs œuvres mais de tours propres à un auteur donné. Le cas que nous voudrions étudier à titre d'exemple concerne l'usage particulier que fait Álvaro Pombo des pronoms atones dans les dislocations suivies de reduplication pronominale. En effet, il est un des rares à s'écarter de la norme dans l'usage des pronoms :

- (22) Yo a ningún hombre, Charito, te lo juro, **a ningún hombre** puedo ya mirarle.
Moi, aucun homme, Charito, je te le jure, aucun homme je ne peux plus regarder.
 (Álvaro Pombo, *Los delitos insignificantes*, ed. cit., p. 38)
- (23) Porque a diferencia de tu madre, **yo el carácter** no **le** tengo nunca igual.
Parce que, contrairement à ta mère, moi, le caractère que j'ai a des hauts et des bas.
 (Álvaro Pombo, *Donde las mujeres*, ed. cit., p. 228)
- (24) **Una ocasión así...** hay que dar**la** un realce.
Une occasion pareille... il faut lui donner de l'éclat.
 (Álvaro Pombo, *Los delitos insignificantes*, ed. cit., p. 91)

- (25) **Y a tu madre**, lo primero **la** hablas como debes.
Et à ta mère, avant tout, tu lui parles comme il se doit.
 (Id., p. 172)

Les exemples 22 et 23 correspondent au phénomène du *leísmo* qui consiste à employer le pronom *le* désignant normalement le Bénéficiaire ou le Destinataire à la place du pronom *lo* qui renvoie à la fonction objet. Quant aux exemples 24 et 25, il s'agit cette fois du phénomène de *laísmo* : à l'inverse, ici c'est le pronom de genre féminin *la* renvoyant à la fonction objet qui est employé à la place du pronom *le* désignant le Destinataire ou Bénéficiaire. Dans les deux cas, on note donc une inadéquation entre le pronom utilisé *le / la* et la fonction à laquelle il renvoie, et qui n'est pas la sienne, c'est-à-dire celle lui correspondant normativement dans les exemples cités.

On le voit donc, tant pour le *leísmo* que pour le *laísmo*, c'est la distinction en genre qui prime sur la fonction du substantif auquel le pronom renvoie, ce qui aboutit à une unification du système pronominal espagnol.

La présence de ces phénomènes de *leísmo* ou de *laísmo* dans plusieurs romans de Álvaro Pombo renvoie à une dimension orale localisée aux provinces du centre et du nord de l'Espagne. Plus particulièrement, leur présence est attestée dans les villes de Madrid et Santander, qui correspondent aux deux villes où a vécu l'auteur. Dès lors, il faudrait se demander si cette variation régionale est une marque d'oralité voulue et consciente d'Álvaro Pombo pour ses personnages ou si ce n'est pas plutôt finalement la propre oralité de l'auteur qui transparait ici avec ce phénomène régional.

Conclusion

Le phénomène que nous avons choisi d'appeler dislocation revêt des structures et des mécanismes fonctionnels distincts. Si la plupart des constructions suppose le détachement et l'extra-position d'un constituant phrastique par rapport à une collocation définie par la norme grammaticale, d'autres cas, comme celui de la dislocation à droite, ne remettent pas en cause l'organisation syntaxique de l'énoncé. L'interprétation d'un tel phénomène, quant à elle, est plus stable : les propriétés expressives que l'on reconnaît à la dislocation et son caractère marqué par rapport à la norme grammaticale écrite font qu'elle soit considérée comme une marque d'oralité. Pourtant, l'emploi de structures disloquées à l'écrit fournit la preuve que ce phénomène ne se cantonne pas uniquement à la réalisation orale, même si celle-ci est la plus fréquente. A ce titre, l'imitation de l'oralité en littérature présente un cas intéressant à analyser car il conduit à une double interprétation de la dislocation : d'une part, on constate que la dislocation correspond à un trait d'oralité dans tous les romans étudiés, en relation avec ce qui se passe dans la réalité où elle est fréquemment employée à l'oral. D'autre part, on peut dire que « la langue littéraire ne s'est pas forgée sans référence à un parler. Mais si de ce dernier elle emprunte les formes, elle les exploite à ses fins propres » (PAGANI-NAUDET, 2005 : 266). Les exemples de

dislocation présents en littérature sont avant tout des exemples forgés par les auteurs et, à ce titre, ils participent d'une construction réduite et stylisée du discours oral.

Références bibliographiques

BALLY Charles, 1970 (1909), *Traité de stylistique française*, Librairie de l'Université, Georg & Cie, Genève.

BARRENECHEA Ana María et ORECCHIA Teresa, 1970-1971, « La duplicación de objetos directos e indirectos en el español hablado en Buenos Aires », in *Romance Philology*, vol. XXIV, University of California Press, Berkeley/London/Los Angeles, p. 58-83.

CHEVALIER Jean-Claude, 1999, « Chrono-syntaxe et collocation des pronoms compléments en espagnol », in *Mélanges de linguistique, sémiotique et narratologie dédiés à la mémoire de Krassimir Mantchev à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Éditions Colibri, Sofia, p. 68-90.

DELBECQUE Nicole, 1991, « La posición del regente. Estudio de la variación sintáctica en una perspectiva cognitiva y probabilista », in J. de Kock (ed.), *Gramática española: enseñanza e investigación*, t. II, vol. 4, Universidad de Salamanca, Salamanca.

DELBECQUE Nicole, 1995, « Un caso de libertad condicionada: la variabilidad del orden de los sintagmas », in J. de Kock (ed.), *Gramática española: enseñanza e investigación*, t. I, vol. 3, Universidad de Salamanca, Salamanca.

DE KOCK Josse, 1990-2002, *Gramática española: enseñanza e investigación*, Universidad de Salamanca, Salamanca.

FILLMORE Charles J., 1968, « The case for case », in E. W. Bach and R. T. Harms (eds.) *Universals in Linguistic theory*, Holt, Rinehart & Wilson, New York, p. 1-90.

GUTIÉRREZ María Luz, 1989, *Las estructuras sintácticas del español actual*, Sociedad General de Librería, Madrid.

HIDALGO DOWNING Raquel, 2003, *La tematización en el español hablado: estudio discursivo sobre el español peninsular*, Gredos, Madrid.

MENDIETA Eva et MEDINA Isabel, 1997, « Anteposición de objeto en el habla culta de México y Madrid », *Revista Española de Lingüística*, 27, 2, Gredos, Madrid, p. 447-477.

MORENO FERNÁNDEZ Francisco, 2001, « El corpus ACUAH: análisis de los clíticos pleonásticos », in J. de Kock (ed.), *op. cit.*, t. I, vol. 7, Universidad de Salamanca, Salamanca.

NARBONA JIMÉNEZ Antonio, 1989, *Sintaxis española: nuevos y viejos enfoques*, Ariel, Barcelona.

PAGANI-NAUDET Cendrine, 2005, *Histoire d'un procédé de style. La dislocation (XII^e – XVII^e siècles)*, Éditions Champion, Paris.

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA, 1986 (1973), *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española*, Espasa-Calpe, Madrid.

SILVA-CORVALÁN Carmen, 1984, « Topicalización y pragmática en español », *Revista de la Sociedad Española de Lingüística*, Gredos, Madrid.

SIMONE Raffaele, 1997, « Une interprétation diachronique de la ‘dislocation à droite’ dans les langues romanes », *Langue Française*, 115, Larousse, Paris.

VIGARA TAUSTE Ana María, 1992, *Morfosintaxis del español coloquial: esbozo estilístico*, Gredos, Madrid.